

Dossier suivi par :  
Monique MERON and Michel AMAR  
Tél. : +33 (0) 1 41 17 57 24  
Fax : +33 (0) 1 41 17 62 93  
Mél : [DG75-F001@insee.fr](mailto:DG75-F001@insee.fr)

Paris, le 11 avril 2014  
N° /DG75-F001/

### **Présentation des travaux de l'ESSnet ESeG au CNIS, 10 avril 2014**

A la demande d'Eurostat, l'Insee pilote un ESSnet (petit groupe d'Instituts nationaux de statistiques : France, Italie, Hongrie et République Tchèque) pour élaborer, en 2 ans et demi (Octobre 2011-avril 2014), une nomenclature socio-économique européenne (European Socio-economic Groups : ESeG). Aujourd'hui le projet touche donc à sa fin.

#### **1. Ce projet s'inscrit dans une histoire déjà ancienne :**

L'objectif est de construire des catégories sociales basées sur la profession et les caractéristiques de l'emploi, ayant une valeur explicative des comportements ; une telle nomenclature a vocation à décrire et comparer les sociétés européennes dans différents domaines sociaux.

L'élaboration de cette classification prend place dans le cadre de l'harmonisation des statistiques sociales européennes qui touche tous les outils et tous les niveaux du travail statistique : concepts, enquêtes, nomenclatures, présentations de résultats ...

Concernant la construction d'une nomenclature socio-économique européenne, l'histoire est déjà longue et scandée par différentes étapes :

- Dès les années 90, un état des lieux des nomenclatures sociales existant dans les différents pays avait été écrit sur la base d'un premier questionnaire (Rapport de Bernard Grais, 1999) et des études de faisabilité d'une classification harmonisée avaient été menées .

- Puis à la demande de la Direction de la recherche, un consortium avait élaboré une classification. Piloté par David Rose et Eric Harrison au nom de l'Office national de statistiques (ONS) du Royaume-Uni, le groupe comprenait des chercheurs européens (Grande Bretagne, Allemagne, Suède, Irlande, Italie) avec la participation de l'Insee (2004-2006).

L'ESeC (European Socio-economic Classification), constituée à partir de la nomenclature internationale des professions de l'époque (ISCO-88), a été basée sur la « relation d'emploi/travail » (personnes plus ou moins remplaçables et plus ou moins contrôlables dans leur travail). Elle comprend 9 postes pour les actifs occupés et 1 pour les personnes sans emplois. Elle fait intervenir notamment la « supervision » (fait d'avoir des personnes sous ses ordres) et la taille de l'entreprise.

Cette nomenclature a donné lieu à des débats opposant les spécialistes qui se réclament des théories de John Harry Goldthorpe (dont ESeC est inspiré) à ceux qui se sentent plus proches des principes de Pierre Bourdieu. Parmi ces derniers, Alain Desrosières

et Laurent Thévenot avaient notamment mis en place en France les « Professions et catégories socio professionnelles » (PCS) héritées de celles élaborées par Jean Porte dans les années 50.

- Un appel d'offre a alors été lancé par Eurostat pour évaluer la qualité et la clarté de ESeC. Plusieurs pays y ont répondu (Bulgarie, Italie, Hongrie et France) (2007-2009).

Un rapport, piloté par Cécile Brousse, qui rassemble différentes comparaisons de ESeC, Isco, PCS dans plusieurs domaines, apporte des conclusions nuancées et montre les limites de la théorie basée sur la « relation d'emploi » et, notamment, la qualité de la variable relative à la « supervision ».

Ce travail a donné lieu à une journée d'étude du CNIS, le 14 septembre 2009.

## 2. Les objectifs du projet ESeG (2011-2014)

Le projet ESeG (European Socio-economic Groups) hérite de ces réflexions et les prolonge. Il s'agit d'élaborer une classification socio-professionnelle européenne, en s'appuyant sur les travaux des années passées (construction de ESeC puis critique et évaluation de cette nomenclature) et en se basant sur :

la CIP à deux positions dans sa nouvelle version (en anglais : Isco-2008, nomenclature internationale des professions)

et les autres variables obligatoires (« core-variables ») concernant l'emploi dans les grandes enquêtes européennes, à savoir : le statut (salarié ou non salarié) et l'activité (Nace à une position).

En effet, la dernière version de la CIP (Isco-2008) prend mieux en compte que la précédente (Isco-1988) des variables importantes comme la qualification et la supervision. Par ailleurs, se baser sur les « core variables » pour construire ESeG permettra de l'appliquer dans toutes les grandes enquêtes sociales européennes sans introduction de questions supplémentaires.

Le contrat prévoit également une évaluation du codage des principales variables utilisées (Isco-2008 principalement).

Dans la réponse à l'appel d'offre acceptée par Eurostat :

Il est proposé de construire un deuxième niveau plus détaillé à cette nomenclature en s'autorisant éventuellement à mobiliser d'autres variables (comme la supervision et la taille d'entreprise) pour essayer de concilier, selon les regroupements possibles, différentes optiques des utilisateurs potentiels. En effet, outre les théories sous-jacentes, les contextes nationaux peuvent amener à identifier, dès le premier niveau, des groupes particuliers (comme les agriculteurs, par exemple, dont le poids démographique est encore important en Pologne, Bulgarie ou Roumanie..).

Il est aussi prévu de s'appuyer sur une concertation large des Instituts nationaux de statistiques (INS) et des chercheurs et utilisateurs potentiels.

## 3. L'organisation du travail

Le travail a été divisé en « **work-packages** » (WP) ; il comprend :

un temps de mise au point méthodologique avec les autres Instituts de statistiques (INS) concernés et de demandes d'autorisation d'accès aux données européennes nécessaires (WP1)

une évaluation des variables nécessaires et notamment de la codification d'Isco 2008 (WP2, pilotée par l'Institut italien)

la mise au point de quelques prototypes de nomenclatures répondant à des options différentes, essentiellement à partir des éléments connus sur l'emploi et la profession (WP3)

les tests de ces prototypes (avec possibilité de revenir sur leur élaboration) pour déterminer comment ils sont susceptibles de discriminer les comportements dans différents domaines (démographique, culturel, de consommation, santé, mobilité sociale etc..) (WP4, piloté par l'Institut tchèque)



des consultations en réseau et un certain nombre de rapports et d'études pour expliquer et codifier cette nouvelle nomenclature (WP5).

**Le budget**, établi précisément dans le contrat, est pris en charge à 95% par Eurostat ; Les INS de France, d'Italie, de Hongrie et de République Tchèque ont bien sûr mis à disposition les ressources humaines nécessaires au projet.

**Les moyens à l'Insee :**

Nous avons été très aidés, tout au long de ce contrat, par Anne-Claire Laurent-Zuani, contractuelle à la Direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale de l'Insee, pour les aspects juridiques, administratifs, logistiques, budgétaires et opérationnels.

Le Département de l'emploi et des revenus d'activité de l'Insee a apporté son aide et son soutien (François Gleizes et Thomas Denoyelle de la section « professions-qualifications-formations » dirigée par Louis Meuric de la division Emploi ont notamment travaillé pour le projet) et le Département des méthodes statistiques a aussi fourni aide et conseils (Marine Guillemin de la Division des méthodes appliquées).

**Le planning** de départ a été respecté et un **rapport intermédiaire** a été remis à Eurostat en octobre 2012.

Cependant, la durée du contrat a été allongée de 6 mois pour permettre l'exploitation des enquêtes codées en Isco-2008, cette nouvelle nomenclature n'apparaissant qu'avec la Labour force Survey (LFS) de 2011, disponible en janvier 2013.

**5 meetings** pléniers de l'ESSnet (réunissant les 4 INS) ont eu lieu :

Paris : 14-15 Novembre 2011; Budapest : 20-21 Février 2011; Rome : 17-18 Décembre 2012; Prague : 19-20 Septembre 2013; Paris : 27-28 Janvier 2014.

#### **4. L'accent mis sur les collaborations et consultations**

Le contrat insiste sur la nécessité d'une très large concertation, d'une part auprès des 27 Instituts nationaux de statistiques (INS) européens, d'autre part auprès des chercheurs, spécialistes et utilisateurs potentiels, tout au long du projet.

**La consultation des Instituts nationaux de statistiques (INS) :**

- Un premier questionnaire a été envoyé pour connaître les nomenclatures sociales existantes (janvier 2012)

Tous ont répondu

12 (sur 27) décrivent en détail la nomenclature socioéconomique utilisée au niveau national.

Les réponses mettent en évidence que les principales variables utilisées dans les classifications socio-économiques sont le statut (salariés/ non salariés) et la qualification de l'emploi (même si tout le monde ne met pas la même chose sous ce vocable).

Plusieurs instituts ont manifesté leur attente d'une telle codification harmonisée au niveau européen.

- Un second questionnaire a été envoyé aux INS leur demandant de décrire leur façon de coder les variables utilisés (profession, secteur d'activité) (IT, mai 2012)

- Nos travaux ont été régulièrement exposés, aux représentants des INS :

Dans le cadre du workshop annuel consacré aux nomenclatures (novembre 2011, 2012 et 2013)

Dans les Réunions semestrielles des Directeurs de Sciences sociales (par Fabrice Lengart),

Dans les meetings d'Eurostat consacrés aux ESSnets (Rome : décembre 2012; Valencia : janv.2014)

Et ils seront présentés devant les statisticiens producteurs des grandes enquêtes sur l'emploi (LFS) et sur les conditions de vie (SILC) (Réunions à Luxembourg en juin 2014).



### **La collaboration avec les chercheurs :**

Un groupe de travail a été constitué avec des experts français, statisticiens ou sociologues, acceptant de nous accompagner (Insee div Emploi, Dares, Crest-Lsq, Creaps, Curapp, labos Cnrs/univ de Nantes, Lille2, st Quentin...). Il s'est réuni chaque semestre (5 fois en 2 ans)

Des petits contrats de sous-traitance ont été passés (avec 3 laboratoires français et avec l'institut de sociologie de Prague) pour des études spécifiques et pour effectuer des tests.

Une rencontre internationale de spécialistes a été organisée à Paris (19 juin 2012) avec l'aide de Michel Gollac et Louis-André Vallet. Une vingtaine de chercheurs et de statisticiens spécialistes du sujet y ont participé (Français, Italiens, Tchèque, Britannique, Grec Suisse, Hollandais, Suedois). D'autres, invités, n'ont pu venir (Allemand, Norvégien, Hongrois..) mais ont manifesté l'envie de suivre les travaux. La réunion a été fructueuse et a permis de dégager un consensus sur une partie des sujets en débat ; elle a aussi permis de construire une ébauche de réseau avec des sociologues européens et donné lieu à des échanges constructifs

Les compte-rendus de réunions et la plupart des études sont disponibles sur le site : [www.cros-portal.eu](http://www.cros-portal.eu)

### **Les présentations aux utilisateurs :**

À l'ESAC (Comité consultatif européen de la statistique, instance européenne similaire au CNIS) (Bruxelles : 25 oct.2013) et au CNIS (points annuels),

Aux INS et à Eurostat (voir ci-dessus)

Séminaire INSEE-DSDS (Paris 18 octobre 2013), séminaire à la maison des sciences humaines de Nantes (31 mai 2013).

## **5. Les étapes et principes du travail**

### **L'accès aux données européennes complètes**

Une base de données aussi large que possible a été constituée pour les INS participants à l'ESSnet et leurs principaux partenaires de la recherche universitaire.

L'ESSnet a demandé et obtenu spécifiquement pour ses besoins, un accès aux données individuelles des principales enquêtes européennes (LFS, EU-SILC, AES) de façon à pouvoir travailler sur l'ensemble de la société européenne, sans oublier les pays habituellement absents des fichiers de données envoyés aux INS (l'Allemagne, la Suède et quelques autres s'opposent à la mise à disposition systématique de leurs données).

Au début de l'opération, en 2012, dans les enquêtes disponibles à cette date, la profession est renseignée à partir de l'Isco 88. Une table de passage Isco 88 → Isco 08 a permis, malgré tout, de travailler avec la nouvelle nomenclature à partir de ces enquêtes.

Les données utilisées :

LFS (l'enquête Emploi) et SILC (SRCV) (microdonnées de tous les pays), l'Enquête Conditions de travail (EWCS) de la Fondation de Dublin, et d'autres enquêtes plus ponctuellement (ESS, AES, enquêtes nationales, ..)

### **La méthodologie :**

-Le choix s'est d'abord porté sur une méthode « top-down » en partant de ce qu'on connaît et des variables imposées (Isco-2008, Statut et activité). On a commencé par réfléchir aux différentes combinaisons possibles pour constituer un premier niveau agrégé. In fine, trois prototypes ont été retenus pour ce niveau agrégé, puis un second niveau plus détaillé a ensuite été proposé.

-Plus tard, pour les tests destinés à sélectionner le meilleur prototype, a été mise au point une méthode qui compare ces prototypes à une classification empirique issue de



l'analyse des données de divers domaines (méthode « bottom-up » mise au point par Thomas Denoyelle avec l'aide de la Direction de la méthodologie de l'Insee)

-Il a donc été décidé de construire un niveau plus détaillé permettant, dans une certaine mesure, de réconcilier différents points de vue ou de permettre des particularités nationales

-L'aide des chercheurs impliqués a été très importante : études menées sur des sujets spécifiques (par exemple sur la différence public/privé en Europe), mais aussi pour tester les prototypes dans différents domaines par divers partenaires, et alimenter les discussions.

### **Les prototypes :**

- La réunion internationale de juin 2012 a permis de dégager un consensus au sujet de la définition de 3 groupes (cadres dirigeants, cadres experts, Petits entrepreneurs) et sur la structure globale du premier niveau avec 4 autres groupes dont il restait à préciser le périmètre exact. Enfin, il y a eu aussi consensus pour que certains arbitrages soient laissés au libre choix de l'utilisateur avec le recours possible au niveau détaillé pour reconfigurer cette nomenclature.

En effet, s'il y a débat entre spécialistes du monde académique sur le support théorique à une stratification sociale, in fine, les diverses propositions de structure globale sont assez proches. Et cela d'autant plus que les contraintes imposées par Eurostat du recours exclusif aux « core variables » limitait le champs des possibles.

- 3 prototypes ont été mis au point, ils se différencient donc par le périmètre des professions intermédiaires et par le contour des métiers les moins qualifiés

- plusieurs possibilités sont étudiées pour le niveau détaillé (impliquant Isco plus détaillé, ou l'activité, ou la taille d'entreprise..)



### **Les tests et études :**

(la plupart sont ou seront disponibles sur Cros-Portal)

<b>sujets</b>	<b>auteurs</b>	<b>organismes</b>	<b>sources</b>
-Conditions de vie	Frédéric Lebaron	CURAPP/ESS	SILC
-Accès au logement	Fanny Bugeja	Crest/LSQ	SILC
-Homogamie	Milan Bouchet-Valat	Crest-LSQ/CNRS	LFS
-Mobilité sociale	Louis-André Vallet	Crest-LSQ/CNRS	SILC/module interg.
-Conditions de travail	Dorothee Ast puis Charline Babet	Dares	EWCS
-Éducation/transmission	Jiří Šafr	Socio Institute Prague	SILC/AES-CZ
-Revenus	Dalibor Holy	INS Prague	SES-CZ
-Education	Márta Záhonyi and Akos Husàr	INS Budapest	SILC
-Conditions d'emploi	Francesca Gallo	INS Rome	LFS-Italy
-Les indépendants	Francesca Gallo	INS Rome	LFS-Italy
-Divers sujets/tests	Márta Záhonyi	INS Budapest	LFS/SILC-Hongrie
-Tests sur la pauvreté et pratiques culturelles	Michel Amar et François Gleizes	INSEE	LFS, SILC, AES
-Méthode de test/ Conditions d'emploi	Thomas Denoyelle	INSEE	LFS
-Différences public/privé	Cédric Hugrée, Etienne Pénissat, Alexis Spire	CNRS/Univ. Lille 2 et Paris 8	LFS
-Les classes europ.	Cécile Brousse	INSEE/Crest-LSQ	SILC
-Métiers Hommes/femmes	Thomas Amossé et Monique Meron	CEE et IINSEE/Crest-LSQ	LFS
-Description de l'emploi en Europe	Michel Amar, François Gleizes, Monique Meron	INSEE	LFS

### **Les rapports et étapes à venir**

-Rapport intermédiaire remis en octobre 2012

-Rapport final en avril-mai 2014

-présentation aux groupes Eurostat (LFS, SILC) en juin

-puis aux Directeurs des Statistiques Sociales

-Un appel a été lancé pour appliquer la classification proposée sur divers fichiers (portant sur différents champs sociaux, sur territoire national ou international) pour rassembler, d'ici juin, des articles courts permettant d'utiliser et d'évaluer EseG. Les INS de Fr, It, Cz, Hu, Es, Fi, Sk ont répondu favorablement ainsi que plusieurs chercheurs.



## 6. La classification ESeG = European Socio-economic Groups

- Elle comprend 9 groupes (dont 7 pour les actifs) et 42 sous-groupes (dont 30 pour les actifs)

- Elle repose sur deux « core variables », la profession (Isco-2008, à 1 ou 2 positions) et le statut d'emploi (salarié/non salarié) et cela, même au niveau détaillé (solution préférée, in fine, à l'introduction d'autres variables comme l'activité et la taille d'entreprise).

L'enquête menée en début de projet auprès des INS avait montré que presque toutes les nomenclatures nationales existantes étaient construites sur la base du statut d'emploi et de la qualification. Le séminaire de juin 2012 avait pris acte de cette orientation.

La nomenclature de professions Isco-2008 prend mieux en compte que la précédente (Isco-1988), la qualification et intègre la supervision (Par exemple, certains ouvriers ayant des fonctions de supervision ont été reclassés en « professions intermédiaires »).

- Dans l'Isco, la définition des professions se fonde parfois explicitement sur un critère sectoriel (par exemple, au sein des cadres experts, on identifie les « enseignants » ou les « professions de santé »); en conséquence, le recours à la variable « secteur » n'a finalement pas été retenue même pour distinguer le public du privé. Par ailleurs Eurostat a envisagé d'exclure cette variable des « core variables ».

- Le périmètre de trois des groupes ESeG avait été fixé après le consensus obtenu en juin 2012 : Les cadres dirigeants, les cadres experts, les petits entrepreneurs

- Le principe de quatre autres groupes (Professions intermédiaires, Ouvriers et Employés qualifiés, Professions peu-qualifiées) avait été retenu dans le consensus mais le périmètre de chacun d'eux restait à déterminer. Les 3 prototypes se différenciaient, pour l'essentiel, par le périmètre des « Peu-qualifiés » qui dans le cas du prototype 1 ne représentaient que 9 à 10% des actifs occupés contre 25% dans le prototype 3. In fine, c'est le prototype 2 qui a été retenu. C'est celui que nous présentons ici (les intitulés ne sont pas définitifs).

- Le découpage du niveau le plus détaillé permet, d'une part, de reconstituer le prototype 1 qui s'est avéré plus efficace dans certaines études et peut être parfois préféré sur des champs sociologiques. Il permet d'isoler certaines populations importantes dans certains pays (comme les exploitants agricoles, nombreux en Bulgarie, Roumanie, Pologne par exemple). Enfin, il permet de séparer les ouvriers des employés et personnels de service dans le groupe des professions les moins qualifiées où ils sont regroupés.

### 1. Managers/ Cadres dirigeants (Isco à 1 position = 1 ou Isco à 2 positions = 01)

Ce groupe comprend les actifs dont la fonction principale est de diriger (« manager »).

Il comprend 6% des actifs occupés en Europe. 30% d'entre eux sont « non-salariés », souvent à la tête d'une petite entreprise. 70% sont salariés, travaillant en général dans de plus grandes entreprises.

Au niveau détaillé, on distingue d'abord les salariés des non-salariés (choix découlant du consensus avec les chercheurs et parce qu'ils sont assez différents en termes de diplômes).

De plus, au sein de chacun des deux sous-ensembles, on isole les managers de l'hôtellerie, la restauration, du commerce et d'autres services (Isco14) car ils se différencient sensiblement (qualification, rémunération, taille de l'entreprise) des autres.

### 2. Professionals/ Cadres experts (Isco à 1 position = 2)

Ce groupe est le plus diplômé. Il rassemble des professions très qualifiées, qui n'ont pas (ou que marginalement) de fonction manageriale (médecin, enseignants, ingénieurs, etc....). Il représente 18% des emplois en Europe. Le proportion qui exerce en « libéral », (avec un statut de non-salarié) est de 16%.

Au niveau détaillé on distingue selon le type de profession (ingénieurs, santé, administration, juristes, enseignants)

On ne distingue pas selon le statut. Le médecin libéral est classé avec le médecin salarié.



### **3. Technicians and associated professionals employees/Professions intermédiaires salariées (Isco à 1 position = 3 ou Isco à 2 positions = 02)**

Groupe exclusivement salarié représentant 14% des emplois.

Son niveau détaillé est construit selon une logique parallèle à celui des cadres experts.

### **4. Small entrepreneurs/Petits entrepreneurs**

Ce groupe rassemble tous les non-salariés qui ne sont pas cadres dirigeants ou exeptrts. Il représente 12% des emplois. Ces indépendants travaillent le plus souvent sans salariés sous leurs ordres. Ils sont 7% en Allemagne mais 29% en Grèce et 31% en Roumanie.

Au niveau détaillé : on distingue les agriculteurs exploitants (Isco à 1 position=6) pour que les pays où ils sont encore nombreux puissent les isoler (Pologne, Roumanie, Bulgarie...) , les petits commerçants ou assimilés (Isco à 1 position = 3,4,5) et les artisans (Isco à 1 position=7,8,9).

Les agriculteurs se différencient sensiblement des autres « Petits entrepreneurs ».

### **5. Clerks and skilled service employees/ Employés et personnels de service qualifiés (salariés dont Isco à 1 position = 4 ou Isco à 2 positions = 03, 53, 54)**

Ce groupe contient 15% des emplois. C'est le plus féminisé (65 % de femmes) avec celui des professions peu qualifiées.

Au niveau détaillé on distingue les employés administratifs, en isolant ceux qui sont à l'accueil, le personnel soignant, et ceux chargés de la sécurité (police mais aussi vigiles du privé).

### **6. Industrial skilled employees / Ouvriers qualifiés (salariés dont Isco à 1 position = 7,8)**

Cette catégorie regroupe 17% des emplois (18% en Allemagne, 10% au Royaume Uni) qu'on retrouve en majorité dans l'industrie, la construction ou le transport (pour ce qui est des « conducteurs »).

Le niveau détaillé distingue les métiers du bâtiment (Isco = 71), ceux de l'industrie (métallurgie, imprimerie, électricité et électronique), de l'alimentation et de l'habillement (Isco = 75). Il distingue aussi les conducteurs de machine et ouvriers de l'assemblage (Isco = 81, 82) ainsi que les conducteurs de véhicule et d'engins (Isco = 83).

### **7. Less skilled employees/Professions peu qualifiées (Salariés)**

Cette catégorie regroupe 19% des emplois. Elle rassemble les « Professions élémentaires » de l'Isco 2008 (Isco à 1 position = 9), c'est à dire les professions que la nomenclature du BIT identifie comme les moins qualifiés (Travaux manuels exigeant le niveau le plus faible de compétence dans la grille d'analyse du BIT ), mais aussi les « ouvriers qualifiés » de l'agriculture et les employés des services directs aux particuliers et les vendeurs (isco à 2 positions = 51, 52).

Le niveau détaillé permet de distinguer ceux qui relèvent des ouvriers de ceux qui relèvent plutôt du monde des employés. Plus précisément, on identifie les employés du commerce et des services (isco à 2 positions = 51, 52), les ouvriers agricoles (Isco à 1 position = 6), les ouvriers des professions élémentaires et les employés des professions élémentaires. Cela permet de pouvoir reconstituer un ensemble « Ouvriers peu qualifiés » et un ensemble « Employés peu-qualifiés ».

Ces sept premiers groupes rassemblent toutes les personnes en emploi et, dans la mesure où on connaît leur dernier emploi, les chômeurs y sont classés selon l'emploi qu'ils ont quitté.

Les personnes sans emploi sont classées dans deux groupes :

### **8. Retired persons and persons not employed 65 years or more/ Retraités et personnes sans emploi de 65 ans et plus**

Au niveau détaillé: Les retraités sont classés, dans la mesure du possible, selon leur ancienne profession (8.1 à 8.7); Un sous-groupe rassemble les autres personnes non actives de 65 ans et plus

### **9. Other non employed persons/ Autres personnes sans emploi**



Au niveau détaillé on distingue les étudiants, les personnes handicapées sans emploi, les chômeurs non classés dans un ancien emploi, les autres personnes sans emploi de moins de 65 ans.

## 7. Illustration : ESeG et les CSP françaises

Pour illustrer cette nomenclature, on l'a croisée avec la CS française sur les données de l'enquête Emploi 2011. Il y a des similitudes (prise en compte du statut et la qualification) mais aussi des différences. On isole les « Peu qualifiés » dès le 1<sup>er</sup> niveau alors que la prise en compte de la « Non-qualification » n'intervient dans la CS française qu'au 2<sup>eme</sup> niveau et uniquement pour les ouvriers<sup>1</sup>.

Dans le monde des cadres et des chefs d'entreprises, on distingue ici ceux qui dirigent (« manager ») de ceux qui sont « experts » (« professionnels »), alors que dans la CS française on isole les chefs d'entreprise (qu'ils soient non-salariés ou salariés) des cadres supérieurs salariés ayant des fonctions manageriales.

De plus les bornes définissant les niveaux de qualification (entre experts et professions intermédiaires) ne se recoupent pas exactement dans les deux nomenclatures, de même que la distinction entre « ouvriers » et « employés ».

### Les catégories socioprofessionnelles françaises dans la classification socioéconomique européenne (Personnes ayant un emploi)

en %

Catégories socio professionnelles françaises (CS)	Groupes socio-économiques européens (ESEG)							CS %
	Cadres dirigeants	Cadres experts	Professions intermédiaires	Petits entrepreneurs	Employés qualifiés	Ouvriers qualifiés	Profession s peu qualifiées	
Agriculteurs exploitants	1,2	0,0	0,0	98,8	0,0	0,0	0,0	<b>2,0</b>
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	20,7	1,9	0,0	77,4	0,0	0,0	0,0	<b>6,5</b>
Cadres	34,1	65,6	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>17,6</b>
Professions intermédiaires	1,0	20,4	70,6	3,2	1,2	0,0	3,6	<b>24,4</b>
Employés	0,0	0,0	4,1	0,0	57,9	0,0	38,1	<b>28,3</b>
Ouvriers	0,0	0,0	3,6	0,0	3,9	60,7	31,8	<b>21,1</b>
<b>ESEG (%)</b>	<b>7,6</b>	<b>16,6</b>	<b>19,2</b>	<b>7,8</b>	<b>17,5</b>	<b>12,8</b>	<b>18,4</b>	<b>100,0</b>
<b>(Milliers)</b>	<b>1 956</b>	<b>4 282</b>	<b>4 939</b>	<b>2 009</b>	<b>4 512</b>	<b>3 293</b>	<b>4 726</b>	<b>///</b>

Source: Insee, enquête Emploi 2011.

Champ: personnes ayant un emploi (France métropolitaine).

La répartition des emplois en France selon les « catégories socio-professionnelles » (CS) croisée avec le classement selon l'ESEG permet d'illustrer ces différences et similitudes.

Sans être diagonal, ce tableau présente de nombreuses cases nulles ou presque nulles. Cela illustre les similitudes.

La lecture en ligne permet d'illustrer les différences.

Les agriculteurs exploitants (CS=1) se retrouvent presque dans leur totalité parmi les petits entrepreneurs. La petite minorité employant régulièrement plusieurs salariés se retrouve dans les cadres dirigeants (managers).

Les chefs d'entreprises, commerçants et artisans de la CS=2, appartiennent logiquement dans leur grande majorité au groupe de « petits entrepreneurs », à l'exception des chefs d'entreprises qui rejoignent le groupe des « cadres dirigeants ».

Les cadres et professions intellectuelles supérieures de la CS se répartissent entre les experts (deux tiers) et les cadres dirigeants (un tiers de « managers »).

<sup>1</sup> Même si le rapport Neyret-Faucheux préconisait une distinction similaire pour les employés.



Les « professions intermédiaires » françaises n'ont pas tout à fait le même sens que dans la classification européenne : 20% font partie des « cadres experts ». Ce sont notamment les professeurs des écoles.

Quelques professions classées parmi les « ouvriers » dans la CS se retrouvent « employés » qualifiés ou peu-qualifiés dans ESeG (cuisiniers, techniciens de surface).

Enfin les « employés » et « ouvriers » de France sont, environ une fois sur trois, des « professions peu qualifiées » au sens de l'ESeG alors que la CS n'identifie pas cette catégorie au 1<sup>er</sup> niveau.

## **8. En conclusion :**

Le rapprochement ESeG/PCS montre comment changer de nomenclature modifie la vision de la société. Une nouvelle classification modèle un point de vue particulier qui met en lumière certains aspects et en masque d'autres. Ces évidences posent particulièrement problème quand il s'agit de l'Europe, constituée de sociétés nationales ayant des histoires, des économies, des enjeux bien différents les unes des autres.

Les points communs existent, bien sûr ; on peut partout distinguer des cadres et des professions peu qualifiées, mettre en évidence des différences de salaire, de statut, de diplômes etc...

Mais l'enjeu d'une classification n'est pas le même selon que les partenaires sociaux s'en servent dans les négociations (comme en France) ou non, selon les habitudes d'analyse économique et statistique (approche variable par variable ou multidimensionnelle), et les comparaisons des catégories sont difficiles entre tissus productifs et organisations sociales et institutionnelles aussi variées. On ne peut oublier ces différences et celles des niveaux de vie quand on compare les ouvriers suédois aux ouvriers bulgares. Pour autant, ESeG a le mérite d'être un outil de travail sur lequel on peut s'appuyer pour faire des travaux nouveaux sur la société européenne, tout en sachant que, comme toute nomenclature et autre outil statistique, cette classification ne demande qu'à être analysée, voire critiquée et améliorée, au fil de ses usages.



## **European Socio-economic Groups (ESEG)**

### **groups and sub-groups**

Based on ISCO2008 and status (e=employee; se= self employed)

(some names can be changed a little)

#### **1 Managers**

- 1.1 Higher managerial self-employed (ISCO 11, 12, 13 and status=se)
- 1.2 Lower managerial self-employed (ISCO 14 and status=se)
- 1.3 Higher managerial employees (ISCO 11, 12, 13 and 01 and status=e)
- 1.4 Lower managerial employees (ISCO 14 and status=e)

#### **2 Professionals**

- 2.1 Science, engineering and information and communications technology (ICT) professionals (ISCO 21,25)
- 2.2 Health professionals (ISCO 22)
- 2.3 Business and administration professionals (ISCO 24)
- 2.4 Legal, social and cultural professionals (ISCO 26)
- 2.5 Teaching professionals (ISCO 23)

#### **3 Technicians and associated professionals employees (status= e)**

- 3.1 Science, engineering and ICT technicians and associated professionals (ISCO 31, 35)
- 3.2 Health associate professionals (ISCO 32)
- 3.3 Business and administration associate professionals (ISCO 33)
- 3.4 Legal, social and cultural associate professionals (ISCO 34)
- 3.5 Non-commissioned armed forces officers (ISCO 02 )

#### **4 Small entrepreneurs (status= se)**

- 4.1 Skilled agricultural self-employed workers (ISCO 6)
- 4.2 Technicians, clerical support, services and sales self-employed workers (ISCO 3, 4, 5)
- 4.3 Craft and related trades self-employed workers (ISCO 7, 8, 9)

#### **5 Clerks and skilled service employees (status=e)**

- 5.1 General and numerical clerks and other clerical support employees (ISCO 41, 43, 44)
- 5.2 Customer services clerks (ISCO 42)
- 5.3 Personal care employees (ISCO 53)
- 5.4 Armed forced occupations and protective service employees (ISCO 03 and ISCO 54)

#### **6 Industrial skilled employees (status= e)**

- 6.1 Building and related trade employees (ISCO 71)
- 6.2 Food processing, wood working, garment employees (ISCO 75)
- 6.3 Metal, machinery, handicraft, printing, electrical and electronic trades employees (ISCO 72, 73, 74)
- 6.4 Stationary plant and machine operators and assemblers (ISCO 81, 82)
- 6.5 Drivers (ISCO 83)

#### **7 Less skilled employees (status= e)**

- 7.1 Personal services and sales employees (ISCO 51, 52)
- 7.2 Blue collar employees and food preparation assistants in elementary occupations (ISCO 92, 93, 94, 96)
- 7.3 Cleaners and helpers and services employees in elementary occupations (ISCO 91, 95)
- 7.4 Agricultural employees (ISCO 6)

#### **8 Retired persons (and people 65 and over non-employed )**

- 8.1 Retired Managers
- 8.2 Retired professionals
- 8.3 Retired technicians and associate professionals
- 8.4 Retired small entrepreneurs
- 8.5 Retired skilled service workers
- 8.6 Retired skilled blue-collars
- 8.7 Retired less skilled workers
- 8.8 Other inactive aged 65 or more

#### **9 Other non-employed persons**

- 9.1 Students
- 9.2 Permanently disabled
- 9.3 Unemployed not elsewhere classified
- 9.4 Other inactive aged less than 65 years

